ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

coopération scientifique et technique

Question écrite n° 121751

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui faire connaître les mesures susceptibles d'être mises en oeuvre afin d'améliorer la situation statutaire des assistants techniques, agents contractuels mis à la disposition des gouvernements et institutions étrangères par la France, et exerçant une fonction d'expert auprès de celles-ci.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 121751
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3471